

Muriel Sevestre

1713
Cep

De: Philippe Margat <philippe.margat@wanadoo.fr>
Envoyé: samedi 26 mai 2018 11:41
À: Mairie Malansac
Objet: Madame le commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur l'installation de 3 éolienne sur la commune de Malansac

Le 26 mai 2018

Madame le commissaire enquêteur.

Par la présente je me permets de vous informer que **je suis favorable** à l'implantation de trois éoliennes sur la commune de Malansac.

Le nombre d'éoliennes limité à trois est adapté au territoire.

Ce projet profitera également à l'économie locale grâce à la création d'emplois. Ces éoliennes profiteront aussi au territoire avec les retombées économiques attendues pour Malansac, Pluherlin et Rochefort-en-Terre directement et indirectement la communauté de communes.

Il faut savoir ce que l'on veut ; soit profiter de l'électricité nucléaire soit de l'énergie verte !

Prenons l'exemple sur le Portugal qui a près de 60 % de l'électricité qui est renouvelable.

Elle a été autonome plusieurs fois, sans centrale nucléaire (que ne possède pas le Portugal) ni centrale classique et a pu revendre de l'électricité en mars dernier.

Recevez, Madame le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Philippe Margat
3 rue de Graslin
56220 Rochefort en Terre